



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du diplôme du premier prix et du diplôme supérieur :

Guitare électrique/ Guitare basse

UV nécessaires pour l'obtention du diplôme du premier prix : 50 uv

dont au moins 25 uv parmi les branches secondaires A et au moins 10 uv parmi les branches secondaires B

UV nécessaires pour l'obtention du diplôme supérieur : 90 uv

Branches secondaires A :

Musique de chambre, Combo	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv
	Diplôme du 2 ^e cycle	15 uv
	Diplôme du 3 ^e cycle	20 uv
	Diplôme du 1 ^{er} prix (ou attestation des résultats)	25 uv
	Diplôme supérieur (ou attestation des résultats)	30 uv
Lecture-déchiffrage, Déchiffrage Jazz	1 ^{re} année de cours	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv
Improvisation	Certificat du degré inférieur	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble de l'établissement : 5 uv/an (max 15 pour le dipl. du 1 ^{er} prix ; max 20 pour le dipl. supérieur)*		max 15 uv max 20 uv

* sont prises en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

Branches secondaires B :

Formation musicale-solfège	Diplôme du 1 ^{er} prix (ou attestation des résultats)	10 uv
	Diplôme supérieur (ou attestation des résultats)	15 uv
Informatique musicale et création	1 année de cours	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv
Harmonie jazz, Harmonie*	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv
	Diplôme du 2 ^e cycle	15 uv
	Diplôme du 3 ^e cycle	20 uv
	Diplôme du 1 ^{er} prix	25 uv
	Diplôme supérieur	30 uv

Histoire du jazz, Histoire de la musique*	1 ^{re} année de cours	5 uv
	Certificat du degré moyen	10 uv
Analyse jazz, Analyse musicale*	Certificat du degré inférieur	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv
1 branche instrumentale (également possible en jazz) (drumset, piano, keyboard, guitare basse/électrique, guitare classique, guitare acoustique, contrebasse, guitare basse jazz)	2 années de cours	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv
	Diplôme du 2 ^e cycle	15 uv
	Diplôme du 3 ^e cycle	20 uv
	Diplôme du 1 ^{er} prix (ou attestation des résultats)	25 uv
	Diplôme supérieur (ou attestation des résultats)	30 uv

* une des branches choisies doit obligatoirement être du domaine du jazz.

Branches secondaires C :

Toute autre branche prévue au règlement grand-ducal	2 années de cours	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv
	Diplôme du 2 ^e cycle	15 uv
	Diplôme du 3 ^e cycle	20 uv
	Diplôme du 1 ^{er} prix (ou attestation des résultats)	25 uv
	Diplôme supérieur (ou attestation des résultats)	30 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années		5 uv

Dispositions spéciales : Pour les élèves détenteurs du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires, section F, des équivalences de 10 uv pour l'histoire de la musique et de 15 uv pour l'analyse musicale peuvent être accordées à l'élève.